

Conditions Générales de Vente - Les Fées Mères **— Créations Évènementielles —**

Applicables à compter du 3 septembre 2022.

Les présentes conditions de vente (ci-après CGV) sont conclues d'une part par la société SARL Les Fées Mères au capital de 1000€, immatriculée au RCS d'Épinal sous le numéro : 920395720 RCS Épinal, dont le siège social est situé au 6 rue adjudant sagginatti 88130 Charmes et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à une commande spéciale / personnalisée pour un évènement dénommée ci-après « l'acheteur » .

Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles et financières entre Les Fées Mères et l'acheteur et les conditions applicables à toute commande effectuée dans le cadre d'un évènement à Les Fées Mères que l'acheteur soit professionnel ou particulier.

L'acquisition d'un bien ou d'un service auprès de Les Fées Mères implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Les Fées Mères.

« Les Fées Mères », se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Toute acceptation du devis/bon de commande en ce compris la clause « Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées » implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Caractéristiques des biens et services proposés

Les produits proposés par Les Fées Mères sont tous fabriqués à la main en France, dans les Vosges (88). Les Fées Mères met à disposition son savoir faire artisanale et propose ses créations pour les évènements : objets personnalisés en tout genre, décorations de salle / de table (à titre d'exemple : bougies végétales, élément en bois fin, gravure sur acrylique/verre/bois, création en tissu, bois balsa, macramé, cartons, krafts etc... *liste non exhaustive*), confection de cadeau personnalisé en format classique (format proposé sur la boutique de Les Fées Mères ou création à la commande : nous consulter) ou format invité (format plus petit adapté à un grand nombre de cadeaux) (à titre d'exemple : savons saponifiés à froid, shampoings / après-shampoings solides, bougies végétales parfumées ou non, fondants en cire végétale parfumées etc... *liste non exhaustive*).

Il est entendu par évènement : les mariages, communions, baptêmes, anniversaires, renouvellement de vœux, baby shower, départ en retraite etc... *liste non exhaustive* ; pour tout évènement où l'acheteur souhaite que participe Les Fées Mères. La dite société s'engage à étudier tout projet pour lequel elle sera sollicitée.

Chaque produit est accompagné d'un descriptif établi par Les Fées Mères, disponible sur le site www.les-feesmeres.com et sur demande.

Les photographies présentées sur le site ou directement par Les Fées Mères sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit proposé, notamment en ce qui concerne les couleurs.

Article n°1 : tarification

Les prix sont calculés par rapport au tarif au poids des produits référencés sur le site de Les Fées Mères (arrondi au dixième de centimes supérieur à 0,05€ près) ou par rapport au coût des matières premières utilisées si il s'agit de produit à la commande non référencé sur le site de Les Fées Mères et sont des prix TTC en euros (TVA 20%).

Les prix figurant sur les devis établis par Les Fées Mères sont garantis jusqu'à la date d'option indiquée sur ce dernier. Celle-ci tient lieu de référence pour la réception de la confirmation écrite de l'acheteur qui doit être accompagnée de l'acompte de 50% du montant total du devis prévisionnel.

Les commandes peuvent être retirés à l'atelier à la date convenue sur le bon de commande, ou livrées en mains propres dans un rayon de 30 km autour de Charmes (Vosges - 88). Le cas échant, l'expédition des marchandises est possible partout en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg ; il convient donc d'ajouter des frais de port.

Article n°2 : réduction applicable

Pour toute commande de plus de cent (100) unités d'une même référence, une réduction de -10% sur le montant total de la dite référence est appliquée par Les Fées Mères. Ce rabais s'applique sur tout produit de la commande dépassant 100 unités de manière individuelle. (Si l'acheteur souhaite 3 référence, que le premier est prévu à 150 unités, le second à 110 unités et le troisième à 50 unités, le rabais de -20% s'applique sur le montant total des 150 unités de la première référence ET sur les 110 unités de la seconde ; la troisième référence ne profitera pas de la réduction et restera fixée au tarif en vigueur).

Les Fées Mères ne travaille qu'avec des matières premières végétales de qualité provenant de fournisseurs de confiance validés par la société. Il convient donc qu'il ne sera pas possible de fournir les matières premières à Les Fées Mères à visée de la confection des produits pour obtenir une réduction.

Dans le cadre de création événementielle, Les Fées Mères mettra à disposition un échantillon des produits prévus dans la commande au maximum 1 mois avant la date de l'évènement afin de confirmer ou d'affiner les choix du client sur les produits souhaités (cela permet au client par exemple : visualisation de la personnalisation, choix des couleurs et/ou des senteurs pour les produits d'ambiance...)

Article n°3 : escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Article n°4 : commandes

L'acheteur, qui souhaite obtenir une commande spéciale à l'occasion d'un évènement doit contacter Les Fées Mères soit par :

– par e-mail : contact@les-feesmeres.com

– par téléphone : au 06.58.79.89.91 / ou / au 06.72.67.80.79

En prenant soin d'expliquer son projet afin que Les Fées Mères puissent l'étudier pour y répondre au mieux et proposer à l'acheteur les possibilités les plus adaptées à ses besoins.

Les Fées Mères transmettra ensuite un devis au client dont les tarifs sont garantis jusqu'à la date d'option indiquée sur ce dernier. Si plusieurs possibilités intéressent l'acheteur, Les Fées Mères peut mettre à sa disposition plusieurs devis afin que le dit client puisse effectuer un choix éclairé.

La commande sera validée uniquement à réception de la confirmation écrite de l'acheteur par la signature du devis prévisionnel, accompagnée de l'acompte prévu de 50% du montant total de ce dernier.

La confirmation de la commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

Les Fées Mères communiquera par courrier électronique au courriel communiqué la confirmation de la commande enregistrée par la transmission du bon de commande correspondant

Article n°5 : livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition à l'atelier à l'attention de l'acheteur ;
- soit par l'expédition de la marchandise au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande est prévu à minima 1 mois avant la date de l'évènement prévu communiquée à Les Fées Mères et apparaissant sur le bon de commande.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises ainsi que par courriel à l'adresse : cynthia@les-feesmeres.com. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR adressé à la société Les Fées Mères.

En cas de non récupération du/des colis au point relais où ils ont été déposés et qui effectue un retour à l'expéditeur chez Les Fées Mères, la totalité des frais de ports (TTC) entraînée pour la réexpédition de la commande est à la charge du client.

L'acheteur se doit de vérifier l'état de la marchandise à réception. Il est conseillé à l'acheteur de ne pas céder pas aux pressions des livreurs et de prendre le temps pour examiner la commande reçue. En cas de livraison non conforme, il convient de refuser le colis et de porter des réserves expresses sur le bon de livraison.

,

L'acheteur justifiera par écrit le motif du refus en précisant :

- La référence
- La quantité
- Les produits endommagés ou manquants

Il faut également préciser sur le bordereau l'état du colis (abimé, ouvert, re-scotché). À défaut, les marchandises seront réputées acceptées par l'acheteur et Les Fées Mères sera déchargé de ses obligations vis-à-vis de l'acheteur et/ou du transporteur.

Toute réclamation emporte interdiction de plein droit pour l'acheteur, d'intervenir ou de faire intervenir un tiers sur les marchandises, sauf accord préalable de Les Fées Mères. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés.

Article n°6 : modalités de paiement

La commande sera réglée par l'acheteur à Les Fées Mères dans les conditions suivantes :

- un acompte de 50% du prix total TTC tel que figurant sur le devis au jour de la réservation.
- un paiement comptant du reste à payer avant récupération ou expédition de la marchandise (maximum 5 jours avant la date d'expédition prévue mentionnée sur le bon de commande).

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par virement bancaire sur le compte de Les Fées Mères ayant pour référence :
 - **BIC** : CEPAFRPP513
 - **IBAN** : FR76 1513 5005 0008 0058 0274 711
- Soit par carte bancaire : sur place via le TPE de Les Fées Mères ou en ligne via Stripe qui est un système sécurisé Stripe utilisant le protocole SSL (Secure Socket Layer) de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau.
- Soit par chèque à l'ordre de la SARL Les Fées Mères.

Toute commande prévue avec retrait à l'atelier ou livraison en main propre et non réglée est due au moment de retirer la marchandise. Toute commande validée entraîne une obligation de paiement de cette dernière.

À la demande de l'acheteur, il lui sera adressé une facture sur papier en plus de celle qui lui est envoyé par e-mail après expédition ou livraison de sa commande.

Article n°7 : défaut / retard de paiement

Les Fées Mères se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours. L'entreprise se réserve le droit de ne pas accepter une commande provenant d'une source douteuse ou non identifiable.

Conformément aux articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce, en cas de défaut de paiement total ou partiel des commandes validées arrivées à la date d'échéance de règlement prévu, l'acheteur devra verser à la société Les Fées Mères une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour prévu d'expédition des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant total TTC (frais de transport inclus) de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Tout défaut de paiement à la date d'échéance vaut, sans mise en demeure préalable, d'échéance du terme pour la totalité des sommes dues par l'acheteur au titre des différents comptes. Jusqu'à la régularisation de toute somme due à Les Fées Mères, la société peut suspendre l'expédition des marchandises.

Article n°8 : clause résolutoire

Si dans les quinze (15) jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et Les Fées Mères sera libéré de toute obligation envers l'acheteur ; celui-ci ne pourra prétendre au remboursement des sommes d'ores et déjà versées et conservées par Les Fées Mères.

La résolution prendra effet quarante-huit (48) heures après l'envoi d'une mise en demeure de payer restée infructueuse. Aucune tolérance de Les Fées Mères, quelle qu'en soit sa durée, ne sera créatrice de droits. Le fait, pour Les Fées Mères, de ne pas se prévaloir de l'une des dispositions des présentes CGV ne vaudra en aucun cas renonciation à se prévaloir ultérieurement de la disposition en cause.

Article n°9 : clause de réserve de propriété

Les Fées Mères conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires.

L'acheteur autorise Les Fées Mères à utiliser les photographies des créations conçues spécialement pour son évènement dans ses documents commerciaux / son site internet et ses réseaux sociaux sous quelle que forme que ce soit en qualité de référence commerciale.

Article n°10 : force majeure

La responsabilité de la société Les Fées Mères ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Article n°11 : annulation

En cas de désistement, refus ou annulation de la part du client, Les Fées Mères sera libéré de toute obligation envers l'acheteur et celui-ci ne pourra prétendre au remboursement des sommes d'ores et déjà versées et conservées par Les Fées Mères.

Pour toute annulation moins de 7 semaines avant la date d'expédition des marchandises prévues sur le bon de commande ; la confection des créations destinées à l'évènement de l'acheteur aura débuté ou sera en cours, alors le client devra également s'acquitter du montant prévu à ces articles fabriqués sur mesure pour son évènement à titre d'indemnité de résiliation contractuelle irréductible pour soutenir les frais engagés par Les Fées Mères. Si le paiement du restant due lors d'une

annulation hors délai (moins de 7 semaines avant la date d'expédition des marchandises) n'est pas réglé quinze (15) jours après l'annulation effective, la clause « défaut / retard de paiement » prend le relais.

Article n°12 : droit de rétractation

En application de l'article L121-21 du Code de la consommation, l'acheteur bénéficie d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la date de réception du colis, dans ce cas le client sera remboursé ou le produit lui sera échangé. Les produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état neuf avec l'emballage, sans rayures ou traces d'usure. Les retours sont à effectuer dans leurs emballages d'origine et complets et accompagnés d'une copie de la facture d'achat. Lorsque le délai de 14 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le droit de rétractation ne s'applique pas pour l'achat de certains biens ou services notamment, selon les dispositions de l'article L121-21-8 du Code de la consommation :

« Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : (...)

- De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

(...)

-De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. (...) »

Pour exercer son droit de rétractation pour les autres produits, l'acheteur doit, dans le délai indiqué ci-avant, adresser à Les Fées Mères, une lettre recommandée avec accusé de réception précisant sa volonté d'user de ce droit à l'adresse suivante :

À l'attention de Cynthia Weber

SARL Les Fées Mères

6 rue adjudant sagginatti

88130 Charmes

Le client doit retourner les produits, à l'adresse indiquée ci-dessus des présentes Conditions Générales de Vente, dans les quatorze (14) jours de la communication de sa décision de se rétracter, dans leur parfait état et emballage d'origine, sans aucune trace ni marque, avec tous les accessoires (y compris la notice) et les cadeaux éventuellement offerts.

Il doit retourner le produit avec un double de la facture et le formulaire de rétractation dûment complété disponible ci-dessous. Seuls les risques et frais de retour des produits restent à la charge du client. Si l'ensemble des conditions exigées pour le retour des produits ne sont pas respectées,

Les Fées Mères pourra déduire des sommes à rembourser, le cas échéant, une quote-part du prix de vente correspondant au prix de vente des produits manquants, ainsi qu'à la réparation, au remplacement et/ou à la remise en état des produits éventuellement dégradés.

Les Fées Mères s'engage à rembourser l'acheteur dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de la lettre recommandée précisant la volonté de rétractation du Client. Néanmoins, Les Fées Mères est en droit de différer ce remboursement jusqu'à la réception effective des produits.

Le remboursement s'effectue directement sur le compte bancaire du client, suivant les mêmes modalités que celles utilisées pour procéder au paiement des produits en cause.

Tout retour devra être signalé au préalable auprès du Service Client de l'entreprise Les Fées Mères par e-mail à l'adresse électronique suivante : contact@les-feesmeres.com.

Formulaire de rétractation

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si l'acheteur souhaite se rétracter de la commande passée sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables (énuméré ci-dessus).

Le (date __ / __ / ____), à (lieu),

A l'attention de Mme Weber Cynthia - SARL Les Fées Mères - 6 rue adjudant sagginatti - 88130 Charmes, France

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur le bien ci-dessous :

- Commande du : __ / __ / ____

- Numéro de la commande : _____

- Nom du Client : _____

- Adresse du Client : _____

Signature du Client :

Article 13 - Mise en œuvre de la garantie de conformité

« Les conditions générales de vente précisent **dans un encadré** les informations relatives aux informations sur les garanties légales de conformité telles que :

- le consommateur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir,
- le consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.211-9 du code de la consommation,
- le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion. »

Les articles L.217-4 et suivants régissent en effet les dispositions relatives au droit de garantie.

Article L.217-4. Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5. Le bien est conforme au contrat :

1- S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- S'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- S'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2- Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-6. Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.

Article L.217-7. Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L.217-8. L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

Article L.217-9. En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L.217-10. Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte :

1- Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L.217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2- Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L.217-11. L'application des dispositions des articles L.217-9 et L.217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur.

Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L.217-12. L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L.217-13. Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article L.217-14. L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil.

Les Fées Mères assure que les informations suivantes sont connues du client puisqu'elles sont inscrites sur le site et les étiquettes des produits : en effet Les Fées Mères confectionne des produits naturels sans conservateur ou agent stabilisant, par le fait ils doivent être conservés à l'abri de l'humidité, à une température inférieure à 25°C et être conservés dans un endroit sec à l'abri de la lumière entre les utilisations pour garantir une durée de vie du produit optimale. Ces conseils doivent être appliqués sous peine de voir le produit s'altérer (consistance, couleurs, parfum...). Si les conditions précitées ne sont pas respectées, les dits produits seront donc exclus de la garantie.

De plus, le savon étant un produit sujet à dessiccation naturel (ceci n'altérant pas la qualité du produit), il ne pourrait être demandé à Les Fées Mères une contrepartie, financière ou quelle que soit, en cas de perte de poids des savons. Le poids des produits finis est contrôlé avant d'être emballé ou mis sur le marché pour la vente de produit en vrac par le biais d'une balance de précision en métrologie légale conformément à la réglementation en vigueur. Chaque pesée fait l'objet d'une traçabilité enregistrée sur la fiche de vie du lot correspondant au produit assurant donc la conformité de ces dernières.

Article n°14 : réclamations

Toute contestation ou réclamation ne pourra être prise en considération que si elle est formulée par écrit et adressée à Les Fées Mères, dans un délai de 14 (quatorze) jours maximum après la réception de la marchandise.

Article n°15 : litiges et médiation

Le présent contrat est soumis au droit français. Les Fées Mères ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter de la mauvaise utilisation des produits commercialisés.

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association

professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable.

A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, Les Fées Mères propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, le client peut déposer une réclamation sur le site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond

Article n°16 : informations et liberté

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Liberté » modifiée par la loi du 6 Août 2004, le client est informé que les données à caractère personnel communiquées par le client sont traitées informatiquement par le vendeur. Ces informations sont nécessaires au traitement et à l'exécution des commandes. Le client dispose d'un droit d'information, d'accès et de rectification. Les demandes de communication et de rectification doivent être effectuées par écrit à l'adresse du siège social de Les Fées Mères.

Les Fées Mères s'engage à ne diffuser aucune donnée personnelle, les données communiquées à la société ne serviront que pour les échanges commerciaux entre l'acheteur et Les Fées Mères.

Aucune adresse de courrier électronique n'est vendue, donnée, cédée ou échangée. A tout moment, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos coordonnées.